

Réf: Dossier N° 112420

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « B-AMIRAL SERVICES »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKOUEDE, Lot
663, Ilot 74

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 31/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « B-AMIRAL SERVICES »

Objet : BATIMENT
AMENAGEMENT
FONCIER

TRAVAUX PUBLICS
PRESTATIONS DE
SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKOUEDE, Lot 663, Ilot 74

Dirigeant(s) : M BALLOU ZEBRI FRANCK ARTUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04803 du 02/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23748/GTCA/RC/2022 du 02/06/2022

